

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault – Clinique Youville

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	

N° d'étudiant :	
Programme courant :	
Année du programme :	
Charge de cours :	
Moyenne cumulative :	
École secondaire :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à mes connaissances, complètes et exactes.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date**Déclaration relative aux renseignements personnels**

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* est utilisée à des fins de gérer les dossiers de Bourse de besoin financier. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (237-1818, poste 398), au Service des archives de l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault – Clinique Youville

Domaine d'études : École des sciences infirmières et des études de la santé (Baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 60 % d'une charge de cours en 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans le programme;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) expliquant comment vous comptez faire preuve de compassion dans votre profession d'infirmier ou d'infirmière.

Date limite des demandes : Le 30 septembre

La demande doit être soumise au Registrariat.

N. B. On ne peut recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.